



Nations Unies

Assemblée générale

AG/PAL/1081

Département de l'information • Service des informations et des accreditations • New York

Communiqué de base

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES NATIONS UNIES SUR LES RÉFUGIÉS DE PALESTINE AURA LIEU À PARIS LES 29 ET 30 AVRIL

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien organisera la Conférence internationale des Nations Unies sur les réfugiés de Palestine au siège de l'UNESCO, à Paris, les 29 et 30 avril 2008, conformément aux résolutions 62/80 et 62/81 de l'Assemblée générale en date du 10 décembre 2007.

L'objet de la Conférence est de faire le point de la situation actuelle des réfugiés de Palestine et de voir comment l'Organisation des Nations Unies contribue à améliorer leur sort. Il s'agit aussi d'examiner les efforts déployés pour trouver une solution concertée, juste et équitable au problème des réfugiés en accord avec les résolutions applicables de l'Organisation, préalable indispensable au règlement de la question de Palestine et à l'instauration d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient. Des experts, dont des Israéliens et des Palestiniens, de la question des réfugiés de Palestine, des représentants des États Membres et des États dotés du statut d'observateur auprès de l'Organisation, des représentants des organisations intergouvernementales et des organismes des Nations Unies, des parlementaires, des universitaires, des représentants des organisations de la société civile ainsi que les médias seront conviés à la Conférence.

La séance d'ouverture aura lieu le mardi 29 avril 2008, à 10 heures, dans la salle de Conférence IV. Elle débutera par la lecture d'un message du Secrétaire général Ban Ki-moon et se poursuivra par celle d'un message du Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura. M. Paul Badji, Président du Comité, et M. Zakaria Al-Agha, membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Chef du Département des réfugiés de l'OLP, Représentant de la Palestine, feront aussi des déclarations. À l'issue de la séance d'ouverture, à 13 h 45, un film documentaire sur les réfugiés de Palestine sera projeté, également dans la salle de Conférence IV.

La séance plénière I débutera à 15 heures dans la même salle et portera sur le thème suivant: « Réfugiés de Palestine: le plus ancien problème humanitaire dans le monde contemporain ». M. Michael Fischbach, professeur d'histoire au Randolph-Macon College, M. Salman Abu-Sitta, chercheur et ancien membre du Conseil national palestinien, M. Daud Abdullah, chercheur, *Palestine Return Centre*, London, M. Souheil El-Natour, Directeur du Centre de développement humanitaire pour les Palestiniens (Beyrouth), et M. Wajih Atallah, Secrétaire de l'Union des centres d'activité pour la jeunesse de Cisjordanie et de Gaza (Qalandia) figurent parmi les orateurs dont la présence a été confirmée.

La séance plénière II, intitulée « L'Organisation des Nations Unies et les réfugiés de Palestine », commencera à 10 heures le mercredi 30 avril 2008, également dans la salle de Conférence IV. Les orateurs suivants: Mme Susan Akram, professeur à la Boston University School of Law, Mazen Masri, chargé de conférences à l'Osgoode Hall Law School de l'Université York (Toronto), M. Lex Takkenberg, conseiller juridique et déontologue au Département des affaires juridiques de l'Office de secours et de travaux des

Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Jérusalem), M. Rasmi Khader Almallah, membre du Sénat jordanien, Irbid, Mme Sylviane de Wangen, avocate à la Plate-forme des ONG françaises pour la Palestine et M. Usama Halabi, avocat, chercheur en droit, Jérusalem, ont notamment confirmé leur présence.

La séance plénière III débutera à 15 heures. Des exposés sur le thème « Efforts internationaux et régionaux en vue de trouver une solution à la question des réfugiés de Palestine » seront présentés par M. Michaël Chiller-Glaus, écrivain et journaliste au Neue Zürcher Zeitung, M. Menachem Klein, professeur de sciences politiques à l'Université Bar-Ilan (Israël), M. Géraud de la Pradelle, Professeur de droit international, Université de Paris X – Nanterre et M. Terry Rempel, chargé de recherche à l'Université d'Exeter et membre fondateur du BADIL Resource Centre for Palestinian Residency and Refugee Rights. La séance de clôture, qui s'ouvrira à 17 h 30, avec l'introduction du document final, marquera la fin de la Conférence.

Les représentants des médias non munis d'un badge de sécurité de l'UNESCO sont priés de s'en faire délivrer un en présentant leur carte de presse avant d'entrer dans la salle de conférence. Un bureau d'accueil situé dans le hall Monaco du bâtiment de l'UNESCO (entrée: 125, avenue de Suffren) sera ouvert de 10 heures à 18 heures le 28 avril, et à partir de 9 heures le 29 avril. En dehors de ces horaires, les représentants des médias doivent s'adresser au bureau d'information qui se trouve dans le Foyer. Le Secrétariat vous saurait gré, néanmoins, de profiter de la procédure d'inscription anticipée pour éviter tout retard le mardi matin.

Le rapport de la Conférence sera publié ultérieurement par la Division.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel